



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°16

Réunion du : Jeudi 4 juin 2026

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Meriem CHAFRA,
MM. Medhi AABID, Karim ABED, Pierre ALCOVERRO, Christophe BENOIT, Thierry BOREL, Alain BROCHE, Vincent CASERTA, Philippe DI MARCO, Jean-Louis DISTANTI, Lionel GAMBA, Franck KODJABACHIAN, Mourath NDAW, André VITIELLO.

Excusés : Mmes Christelle ANSALDI, Rosette GERMANO, Sylvie REYNIER.
M. Patrick BEL ABBES, Lionel GAMBA.

Assistent à la séance :

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, le Président a décidé de convoquer le Comité de Direction par voie dématérialisée.

1. C.R. LABELLISATION (ANNEXE 1)

Les Membres du Comité de Direction prennent connaissance du procès-verbal de la C.R. Labellisation en date du 2 juin 2026 et procèdent à sa validation.

2. LAURÉATS DES CONCOURS / CHALLENGES

Les membres du Comité de Direction prennent connaissance des clubs lauréats des concours /challenges :

- PEF US LUCOISE (500462)
- Club Lieu de Vie AS LA FONTONNE ANTIBES (517305)
- Toutes Foot SC MOUANS SARTOUX / RC ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS et AS CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Le Président de Séance
M. Eric BORGHINI



COMMISSION RÉGIONALE DE LABELLISATION

PROCÈS-VERBAL n°01

Réunion du : Mardi 2 juin 2026

À : 10h00

Présidence : M. Jean- Louis DISTANTI

Présents : Mmes Claire CHAMBON, Lisa PAULEAU, MM. DUBOIS Nicolas, DUPONT Christophe, FOKY Tito, MANCINO Antoine, MARTELLINI Julien, PERON Jean-Paul, RICHARD Stéphane,

Excusé(s) : MM. BENSALAH Mounir, DONATI Jean-Luc, GUIGUE Fabien, MAUREAU Christophe, SUCH Mathias,

Assiste(nt) à la séance :

OBJECTIFS

L'objectif de cette réunion est de proposer au Comité Directeur de Ligue les résultats des candidatures au Label Jeunes FFF Crédit Agricole, Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines et Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal. La LMF devra transmettre les résultats validés par le Comité Directeur à la Commission Fédérale de Labellisation.

PROCÉDURE

La procédure d'évaluation effectuée par la CTR DAP et les CTD DAP de chaque district a été validée. La Commission Régionale du label a donc procédé à l'étude de chaque candidature de la manière suivante :

Présentation par la CTR DAP et le CTD DAP du club concerné, contexte, implication dans le projet, des points forts et des axes d'amélioration.

- Les 4 projets ont été passés en revue avec l'étude des *critères incontournables* et des critères *cumulables*.

Les membres de la commission peuvent alors questionner les cadres techniques ou les représentants des Districts.

La Commission tient à rappeler l'importance du respect de la politique technique fédérale aux clubs et prendra les dispositions nécessaires en cas de manquement.

DISTRICT DES ALPES

Sur proposition du Comité Directeur du District des Alpes :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - AS DAUPHIN : niveau Espoir
 - ST CREPIN EYGLIERS SP : niveau Espoir
 - AF CHAMPSAUR VALGAUDEMAR : niveau Espoir

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - ST CREPIN EYGLIERS SP : niveau Bronze
 - AF CHAMPSAUR VALGAUDEMAR : niveau Bronze
 - ORAISON SPORTS : niveau Bronze
 - GAP FOOT 05 : niveau Bronze

DISTRICT COTE D'AZUR

Sur proposition du Comité Directeur du District Côte d'Azur :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - AS LEVENSOIS : niveau Espoir
 - CASE : niveau Espoir
 - SC MOUANS SARTOUX : niveau Excellence
 - US CAP D'AIL : niveau Excellence
 - GJ O. ANTIBES JUAN LES PINS : niveau Excellence
 - CAVIGAL NICE : niveau Elite

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - CASE : niveau Bronze
 - AS LEVENSOIS : niveau Bronze
 - US CAP D'AIL : niveau Bronze
 - CAVIGAL NICE : niveau Argent

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal :
 - INTER CANNES : niveau Bronze (sous réserve de la certification de l'éducateur avant le 30.06.26)

Sur proposition de la Commission Régionale de Labellisation soumis au Comité Directeur de Ligue :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - OGC NICE : niveau Elite
 - AS CANNES : niveau Elite

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - OGC NICE : niveau Or
 - AS CANNES : niveau Or

DISTRICT DE PROVENCE

Sur proposition du Comité Directeur du District de Provence :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - SMUC : niveau Elite (sous réserve dépôt actions PEF)
 - SALON BEL AIR : niveau Espoir
 - AS ROGNAC : niveau Espoir (sous réserve dépôt actions PEF)
 - AS BOUC BEL AIR : niveau Espoir (sous réserve dépôt actions PEF)
 - FC BLANCARDE CHARTREUX : niveau Espoir
 - SC VITROLLES : niveau Espoir
 - SC CAYOLLE : niveau Espoir
 - ASM ST LOUP : niveau Excellence
 - BUREL FC : niveau Espoir

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :

- FA MARSEILLE FEMININ : niveau Or
- JS PENNES MIRABEAU : niveau Or
- SC VITROLLES : niveau Argent
- SALON BEL AIR : niveau Bronze
- ST HENRI FC : niveau Argent
- AS GEMENOS : niveau Bronze
- FC ETOILE HUVEAUNE : niveau Bronze

Sur proposition de la Commission Régionale de Labellisation soumis au Comité Directeur de Ligue :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :

- SC AUBAGNE BEL AIR : niveau ELITE
- ISTRES FC : niveau EXCELLENCE
- CARNOUX FC : niveau EXCELLENCE

DISTRICT GRAND VAUCLUSE

Sur proposition du Comité Directeur du District Grand Vaucluse :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :

- ETOILE AUBUNE FEMININE : niveau Argent
- CALAVON FC : niveau Argent

DISTRICT DU VAR

Sur proposition du Comité Directeur du District du Var :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :

- US VAL D'ISSOLE : niveau Espoir

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :

- SC DRAGUIGNAN : niveau Bronze
- FC PUGETOIS : niveau Or
- JS BEAUSSETANNE : niveau Bronze

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal :

- ISSOLE FUTSAL CLUB : niveau Bronze

Sur proposition de la Commission Régionale de Labellisation soumis au Comité Directeur de Ligue :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :

- HYERES FC : niveau ELITE

Après étude des dossiers, les clubs suivants ne sont pas éligibles ou n'améliorent pas leur niveau de Label :
TOULON METROPOLE FUTSAL/NICE FUTSAL CLUB/ST HENRI FC FUTSAL/AS TALLARD/L'ARGENTIERE/FC BARCELONETTE/O. CHORGES/SC ST MARTINOIS/SC FRAIS VALLON/FC SEPTEMES CONSOLAT/AS BUSSERINE/SC AIX FEMININ/SC CARCES COTIGNAC/FC CARNOULES/FC FOURNAS VALLAURIS/AS DES MOULINS/FC CARROS

Président
Jean-Louis DISTANTI

Secrétaire
Claire CHAMBON